

MET'

NUMÉRO SPÉCIAL

Le magazine
de la Métropole
de Lyon

N° 24 – Printemps 2021 – met.grandlyon.com

LES PARCS

SE PRÉPARENT

POUR LE PRINTEMPS

PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE

des mesures concrètes

12



**La Métropole
en actions**

projets

qui vont changer

le territoire

04



L'ACTU

De nouvelles pistes cyclables,
des logements innovants
+ 5 pages de brèves

09



RETOUR DU CONSEIL

Budget 2021, tourisme
et 2 nouveaux collèges

10



CONNEXIONS

#Étudiants #Sahara #Covoiturage

12



LE DOSSIER

12 PROJETS QUI

VONT CHANGER

LA MÉTROPOLE



28



PORTFOLIO

Les parcs préparent
le printemps

32



AGENDA

Nuits de Fourvière, Biennale
de la danse, Quais du polar...



— Bruno Bernard,
président de la
Métropole de Lyon



© Thierry Fourmier/Métropole de Lyon

**Notre ambition,
c'est de construire
une Métropole apaisée,
une Métropole où l'on
respire mieux, une
Métropole où la pollution
diminue. Une Métropole
où les territoires sont
plus égaux entre eux.**

GRANDLYON
la métropole

MET' | N° 24 | Printemps 2021

Le magazine d'information de la Métropole
de Lyon – www.met.grandlyon.com

Métropole de Lyon – Direction de la communication :

20 rue du Lac – CS 33569 – 69505 Lyon Cedex 03 – magazine@grandlyon.com

Directeur de publication : Julien Zloch – Directrice de la communication : Dominique Djian –

Rédaction en chef : Karine Portrait et Cécile Prenveille – Coordination : Isabelle Gabert

et Jean-Paul Lamy – Rédaction : In medias res – Couverture : Laurence Danière – Conception

et mise en page : In medias res – Impression : Roto France Impression – Tirage : 650 000 exemplaires



LES BRÈVES

▶ À VÉLO

DE NOUVELLES VOIES CYCLABLES AU PRINTEMPS

Depuis le déconfinement en mai 2020, les habitants se sont massivement mis au vélo pour leurs trajets quotidiens : +12 % en 1 an et +30 % sur les périodes hors confinement. Pour accompagner ce mouvement, la Métropole de Lyon a créé 52 nouvelles voies cyclables en moins d'un an, soit une centaine de kilomètres tracés sur la voirie. **Trois nouveaux itinéraires vont ouvrir d'ici à l'été, soit 10 km supplémentaires :**

- sur le boulevard Yves-Farge, à Saint-Fons et Vénissieux,
 - sur le boulevard Pinel, à la limite de Lyon, Vénissieux et Bron,
 - sur la route de Paris, qui relie Tassin-la-Demi-Lune et Dardilly.
- Une dizaine d'autres projets d'aménagements sont à l'étude.



© Thierry Fournier/Métropole de Lyon

◀ CARRÉ DE SOIE

UN HABITAT TEMPORAIRE MAIS INNOVANT

À Villeurbanne, dans le nouveau quartier du Carré de Soie, les 21 familles qui vivaient depuis 2018 dans le vétuste centre d'hébergement d'urgence Alfred-de-Musset viennent de déménager. Le temps de la construction du nouveau foyer, d'ici 2024, elles sont hébergées à deux pas dans **des appartements un peu particuliers, des modules préfabriqués et réutilisables**. Ce projet fait partie du projet Home Silk Road mené sur la friche urbaine de l'Autre Soie (anciennes usines Tase) : il s'agit d'accompagner les personnes vulnérables pour qu'elles trouvent leur place dans la ville. Sur les terrains de l'Autre Soie, des logements sociaux et des logements abordables seront également construits, ainsi que des espaces culturels et d'accueil pour les entreprises de l'économie sociale et solidaire.

➔ carredesoie.grandlyon.com



© Thierry Fournier/Métropole de Lyon

▼ TRI

JETEZ VOS DÉCHETS AU BON ENDROIT: ON CONTINUE !

Depuis le 1^{er} janvier 2020, tous les emballages se trient, dans la Métropole. Vous pouvez mettre en vrac dans votre bac jaune : sacs en plastique, barquettes, cartons à pizza, capsules de café, pots de yaourt... Des déchets recyclables qui n'ont pas à être propres, mais doivent être bien vidés. Pour vous donner une idée, avec **un magazine de 100 pages recyclé, on produit 90 feuilles vierges, et avec six bouteilles d'eau, on fabrique un ours en peluche**. Mais attention, on ne jette pas dans le bac de tri : les ordures ménagères, les vêtements, les déchets verts ou les appareils électriques. Pour les recycler ou leur offrir une seconde vie, la Métropole met en place des solutions adaptées : collectes mobiles, composteurs, déchèteries, donneries.

👉 grandlyon.com/tri



© Eric Soudan/Alpaca/Métropole de Lyon



© Laurence Danière/Métropole de Lyon

▲ LA DUCHÈRE

UN ÉCOQUARTIER TOUJOURS + VERT

La métamorphose du quartier de la Duchère (Lyon 9^e) se poursuit dans les secteurs de la Sauvegarde et du Château. **À la Sauvegarde**, les relogements et démolitions ont commencé et des logements neufs sortent de terre. Livraison prévue en 2022. **Les logements conservés seront rénovés, les espaces extérieurs réaménagés pour mieux circuler et apporter plus d'espaces verts.** **Au Château**, les 8 tours de logements, sociaux et privés, seront également rénovés. D'ici à 2025, la barre 110 sera démolie en vue de la construction de nouveaux appartements. Dans ces deux projets, grâce aux ateliers et réunions publiques, les habitants discutent et participent aux choix du mobilier urbain, à l'aménagement des espaces publics...

👉 gplyonduchere.org

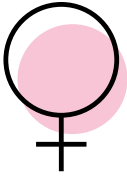


▲ JARDINAGE

COLLECTES DES DÉCHETS VERTS

Du 13 mars au 5 juin, débarrassez-vous de vos branchages, feuilles mortes et tontes de pelouse : la Métropole organise **la collecte de vos déchets verts les samedis, dans 9 communes de l'ouest lyonnais**, de 9h30 à 17h30. Attention aux jours fériés qui tombent un samedi au mois de mai : les collectes sont reportées à d'autres jours. Consultez bien le calendrier avant de vous déplacer :

👉 grandlyon.com/dechetsverts



▲ SOLIDARITÉ

PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

En France, près de 2 millions de femmes n'ont pas les moyens d'acheter des tampons ou des serviettes hygiéniques pendant leurs règles. À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, la Métropole de Lyon s'associe avec Règles élémentaires. Une association qui organise des collectes de protections hygiéniques et milite aussi pour mettre fin au tabou autour des règles. Jusqu'au 28 mai, la Métropole met à disposition 30 collecteurs sur le territoire. Vous pouvez y amener tampons, serviettes hygiéniques jetables ou lavables, coupes et culottes menstruelles neuves, lingettes et gel hydroalcoolique.

➔ regleselementaires.com

▼ SAINT-GENIS-LAVAL

VALLON DES HÔPITAUX : TRAVAUX AUTOUR DE LA FERME

La Métropole de Lyon aménage un nouveau quartier à Saint-Genis-Laval : le Vallon des hôpitaux, où arrivera le métro B d'ici à 2023. Les travaux débutent par la création de voies d'accès au métro, nécessitant la démolition de la partie vétuste de la ferme de la Patinière, ancienne ferme des Hospices civils de Lyon. Mais le corps de ferme, datant du 18^e siècle, devrait pouvoir être conservé et réhabilité. Ce sont les productions maraîchères et de viandes qui servaient autrefois à alimenter les hôpitaux des alentours. À noter que l'habitat saisonnier des hirondelles et martinets est préservé puisque deux nichoirs ont été installés sur la prairie voisine depuis l'été 2020.

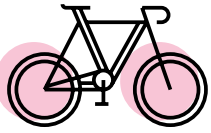


▲ LOGEMENTS

QUE VA DEVENIR LE COLLÈGE MAURICE-SCÈVE ?

À la Croix-Rousse, l'ex-collège Maurice-Scève va être démoli pour laisser place à un ensemble d'appartements et d'espaces publics. Pour répondre à l'envolée des prix au m² à Lyon, le projet prévoit des logements accessibles au plus grand nombre, avec 40 % de logements locatifs sociaux et 60 % vendus en bail réel solidaire (BRS). Un système piloté par la Métropole qui permet de payer uniquement son appartement et pas le terrain, et donc d'acheter moins cher. **Des équipements de quartier et des locaux d'activités s'installeront en rez-de-chaussée.** **Un belvédère de 1300 m² planté d'arbres,** sera aménagé. Il offrira une vue dégagée sur le Rhône et le parc de la Tête d'Or. Les constructions démarrent à l'été 2022, pour une livraison attendue en 2024.





▲ SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LE BOULEVARD URBAIN EST SÉCURISÉ

Un cycliste est décédé début janvier sur le boulevard urbain est (BUE), percuté par une voiture. C'est le 3^e accident mortel sur cette route créée en 2015 où la limitation de vitesse à 50 km/h est rarement respectée.

Pour ralentir les automobilistes, la Métropole réduit le boulevard à une voie de chaque côté, entre la rue Garibaldi et l'avenue Franklin-Roosevelt. Pour le moment, 770 glissières de sécurité et de nouveaux panneaux « vitesse limitée à 50 km/h » ont été installés. Deux radars pédagogiques complètent le dispositif en attendant un aménagement pérenne courant 2021.

▼ TRANSPORTS

ABONNEMENTS SOLIDAIRES TCL

TCL propose désormais des nouveaux abonnements gratuits ou à tarif réduit :

- un abonnement pour les 18-25 ans à 10 euros par mois (plus d'infos page 11) ;
- un abonnement gratuit pour les bénéficiaires des minima sociaux, notamment les personnes au RSA, les adultes handicapés, les personnes âgées précaires, les demandeurs d'asile... La Métropole de Lyon est la première agglomération de cette taille à proposer cette gratuité des transports;
- un abonnement à 10 euros par mois pour les personnes non imposables, au chômage, les élèves et étudiants boursiers et les jeunes inscrits à Pôle emploi.

Les personnes qui ne sont pas encore abonnées peuvent le faire dans les maisons de la Métropole. Pour trouver votre maison de la Métropole :

👉 grandlyon.com/mdm



◀ ÉDUCATION

UNE PASSERELLE VERS LA NATURE

Juste à côté du parc de Parilly, l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) accueille des bébés, des enfants, de jeunes mères et des mineurs en situation d'urgence. « Une passerelle vers la nature », c'est le projet qui a commencé en février avec les jeunes de 8 à 13 ans placés dans l'unité « passerelle » : un accueil de jour pour accompagner des enfants déscolarisés. Cultiver son potager, jardiner avec du compost, apprendre à reconnaître les insectes... Tous les mercredis, les enfants en apprennent un peu plus sur l'environnement, avec des ateliers pratiques au parc de Parilly.





▲ CONFLUENCE

COURS CHARLEMAGNE : DE L'OMBRE ET DE LA FRAÎCHEUR POUR CET ÉTÉ

Le prolongement du tram T2 jusqu'à l'arrêt Hôtel-de-Région-Montrochet, le 16 mars, marque aussi le coup d'envoi de la piétonisation du cours Charlemagne, entre le quai Riboud et la rue Montrochet. Il s'agit d'une expérimentation de 3 mois minimum, qui permettra de tester différents aménagements autour de la darse et du centre commercial. Ces aménagements sont issus de l'appel à idées lancé par la ville et la Métropole de Lyon en décembre dernier. Plus de 800 idées ont été enregistrées et elles pourraient se résumer ainsi : faire de cet espace trop minéral un lieu de détente, agréable, surtout l'été. **Ainsi, 36 arbres vont être plantés sur les marches de la darse, 11 banquettes et des pergolas seront installées pour apporter ombre et fraîcheur.** Un bilan de cette expérimentation sera présenté en octobre.

↳ lyon-confluence.fr

▼ CHAUFFAGE URBAIN

MOINS CHER ET PLUS ÉCOLE

80 000 logements sont chauffés par des réseaux de chaleur urbain gérés par la Métropole. Comment ça fonctionne ? De grandes chaufferies alimentent en eau chaude 200 km de réseaux enterrés qui assurent le chauffage des logements. L'objectif est de porter ce chiffre à 180 000 logements d'ici la fin du mandat. Ces réseaux permettent d'offrir aux habitants une énergie propre et peu chère. **Propre car 57 % de l'énergie provient d'énergies renouvelables et de récupération** : incinération des déchets et broyats de bois collectés autour de la Métropole. L'objectif est d'atteindre 65 % d'énergies renouvelables d'ici la fin du mandat. Peu chère : l'énergie des réseaux de chaleur de la Métropole est moins chère que celle des chaufferies traditionnelles au gaz.

↳ grandlyon.com/energie



◀ NATURE EN VILLE

UN NOUVEL ESPACE VERT À LA PART-DIEU

D'ici 2022, les habitués du quartier Part-Dieu pourront profiter d'un nouvel espace vert, l'extension de l'esplanade Nelson Mandela. Un îlot de fraîcheur dans ce quartier très minéral, au nord de l'avenue Félix-Faure, entre le campus Orange et les Archives départementales et métropolitaines. **En attendant, une prairie fleurie a été plantée à la place du bitume.** Les habitants et les riverains seront interrogés pour imaginer le futur espace : choix du mobilier urbain, espaces réservés à la détente ou au sport, cheminements piétons, présence de l'eau...

↳ lyon-partdieu.com

RETOUR DU CONSEIL

Lors du **conseil métropolitain du 25 janvier**, les élus ont voté le nouveau budget, qui montre leur engagement pour la transition écologique et les solidarités. **98 délibérations** étaient à l'ordre du jour. Retour sur quelques décisions.

Texte Frédéric Crouzet

FINANCES

Le budget 2021



Les élus de la Métropole ont adopté un budget de 3,97 milliards d'euros pour l'année 2021. Malgré un contexte financier compliqué en raison de la pandémie de covid-19, le choix a été fait de mener **des investissements offensifs pour lancer la transition écologique et renforcer la solidarité avec les personnes en difficulté.**

- 650 millions d'euros d'investissements pour préparer l'avenir. Par exemple, la fin des travaux du collège à Saint-Priest, le réaménagement de l'axe M6-M7, la modernisation du campus de la Doua, l'installation de composteurs...
- 838,6 millions d'euros de dépenses sociales pour prendre soin des habitants, dont un tiers pour le versement du revenu de solidarité active (RSA).
- Des subventions en hausse pour le développement des transports en commun.

3,97 milliards d'euros pour le budget 2021

grandlyon.com/budget

SUBVENTION

Coup de pouce au tourisme



Pour promouvoir la destination « Lyon » et relancer l'activité touristique, très affectée par la crise sanitaire, **la Métropole a voté une subvention exceptionnelle pour l'office du tourisme.** Cette subvention permettra notamment de mener une grande campagne pour inciter à découvrir Lyon et à y passer quelques jours. Les professionnels du tourisme pourront découvrir les grands sites de la Métropole disponibles pour des événements, grâce à des visites virtuelles.

200 000 euros d'aide exceptionnelle en plus des 4,6 millions d'euros de subventions

lyon-france.com



ÉDUCATION

2 nouveaux collèges

Les 2 collèges de la Métropole, qui ouvriront à la prochaine rentrée, **porteront le nom de militantes de la cause des femmes.**

- À Saint-Priest: Simone Veil (1927-2017), ancienne ministre de la Santé. Elle a notamment fait voter en 1975 la loi qui a dépénalisé l'avortement en France.
- Pour Lyon 7^e: Gisèle Halimi (1927-2020), grande avocate, militante contre la torture et défenseuse des droits des femmes.

Au prochain conseil **le 15 mars 2021**

Le renforcement de la ZFE

À Caluire, Lyon et Villeurbanne, les camions et utilitaires les plus polluants sont interdits. C'est ce qu'on appelle la Zone à faibles émissions ou ZFE. Les élus vont se prononcer sur son extension aux véhicules particuliers, son périmètre et sur les modalités de concertation. Objectif: sortir du diesel en 2026.

Le revenu solidarité jeunes

Face à la précarité des plus jeunes, la Métropole expérimente **un revenu de solidarité pour les 18-25 ans en grande difficulté:** une aide jusqu'à 400 euros par mois et un accompagnement.

Une nouvelle prime vélo

L'aide pour acheter un vélo est reconduite, avec quelques changements, notamment un niveau d'aide variable en fonction des revenus. Infos bientôt disponibles sur grandlyon.com/vae



Rendez-vous en direct le 15 mars sur [youtube.com/grandlyontv](https://www.youtube.com/grandlyontv)

#ÉTUDIANTS #SAHARA #COVOITURAGE

La crise est difficile à vivre pour nos étudiantes et étudiants: la Métropole est à leurs côtés pour traverser cette période. On revient également sur cette incroyable photo de la Métropole sous le sable du Sahara et sur les voies réservées au covoiturage...



INSTAGRAM

Vous n'avez pas pu le louper: ce nuage de sable venu du Sahara qui a donné une teinte étrange aux ciels de la Métropole début février. Une atmosphère un peu martienne captée sur Instagram par Stéphane Nino, @niniversalphotography. Vous avez été plus de 3000 à aimer sa photo partagée sur notre compte. N'hésitez pas à nous suivre sur instagram @grandlyon pour découvrir d'autres photos, belles ou étonnantes.



COVOITURAGE

Un losange lumineux sur fond bleu a fait son apparition sur la voie de gauche de l'axe M6-M7 fin décembre. Allumé 24 heures sur 24, sauf le week-end, il indique **la voie réservée à ceux qui voyagent à plusieurs, aux transports en commun, taxis et aux vignettes crit'air zéro**. Huit km dans les deux sens, de part et d'autre du tunnel de Fourvière. N'hésitez pas à covoiturer pour en profiter: il y a des arrêts Covoit' Minute et le site covoiturage.grandlyon.com. Attention, en cas d'infraction, l'amende est de 135 euros.

➔ [Plus d'infos sur grandlyon.com/voies-covoiturage](http://grandlyon.com/voies-covoiturage)





PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE : DES AIDES CONCRÈTES

Avec **175 500 étudiantes et étudiants**, la Métropole de Lyon est le second pôle d'enseignement supérieur et de recherche en France. La crise actuelle est une période difficile à traverser. On estime que **10 % de ces étudiants vivent en situation de précarité** et que 5 % sont même en grande précarité. Aux difficultés économiques, s'ajoute le poids de la situation actuelle et l'isolement vécu par beaucoup d'entre eux : cours en visio, vie sociale réduite, peu de jobs étudiants... Depuis le début de la crise, **la Métropole de Lyon, avec ses partenaires, est à leurs côtés pour les aider.**

Voici les principales mesures :

- **750 000 euros** pour les équiper en ordinateurs et en connexion internet
- **1 cellule d'écoute** et de soutien avec la fondation ARHM et l'Institut régional Jean Bergeret
- **16 000 colis distribués** depuis le début de la crise par Gaelis, l'asso étudiante soutenue par la Métropole
- **1 bus info-santé** sur les campus pour informer et distribuer des produits d'hygiène. Avec le Crous, l'IRJB et le service de santé universitaire.
- **1 000 offres de stage** et 500 emplois saisonniers à la Métropole de Lyon
- **1 fonds d'aide exceptionnel** pour les impayés de loyers et de charges des étudiants

Le prix des transports en commun baisse pour les étudiants :

- **Le prix de l'abonnement annuel 18-25 ans** passe de 32,5 à 25 euros par mois, soit une diminution de 23 %.
- **Un nouveau titre pour les étudiants boursiers** et ceux qui bénéficient de l'aide d'urgence annuelle du Crous, à **10 euros par mois.**
- **Le remboursement des abonnements, sur demande, des mois de janvier et février** pour les étudiants boursiers ayant souscrit à un abonnement annuel, et pour les étudiants ayant bénéficié d'une aide financière d'urgence du Crous.
- Pour tous les étudiantes et étudiants : **la possibilité d'arrêter dès le mois de mars leur abonnement annuel.** Les mois restants leur seront remboursés.

Vous êtes étudiant ? Retrouvez toutes les aides et soutiens disponibles sur

lyoncampus.com



DIALOGUER AVEC NOUS

-  facebook.com/legrandlyon
-  twitter.com/grandlyon
-  instagram.com/grandlyon
-  magazine@grandlyon.com
-  Métropole de Lyon
20 rue du Lac -
CS 3569 - 69505 Lyon
- Cedex 03

12 PROJETS QUI VONT CHANGER LA MÉTROPOLE



En ce début de mandat, les élus décident des **grands investissements pour les 6 prochaines années**. C'est ce qu'on appelle la **programmation pluriannuelle d'investissements**, ou PPI.

Cette **PPI de 3,6 milliards d'euros** est votée en pleine crise sociale, économique et écologique. Avec 650 millions d'euros investis dès 2021. Elle repose sur 3 grands principes :

- conduire la Métropole dans une **transition écologique** exemplaire ;
- construire une Métropole **solidaire** qui prend soin des plus vulnérables ;
- mener une **politique d'investissement** métropolitaine, qui profite à toutes les communes.

Investir 3,6 milliards sur 6 ans, c'est une réponse engagée pour faire face au dérèglement climatique et à la crise sociale. Ce sont aussi des réponses concrètes **localement** : déplacements moins polluants, davantage de végétalisation, d'énergies renouvelables, moins de déchets, accélération de la construction de logements sociaux, soutien aux projets innovants dans l'insertion, aux entreprises locales...

Ces investissements doivent également permettre de réduire les **inégalités territoriales**, fortes aujourd'hui, dans les domaines de la santé, de l'accès au logement ou encore de l'activité économique.





Comment avez-vous construit ce plan d'investissements ?

“ Nous avons voulu aller vite. Vite, car il est urgent et vital d'avoir une relance économique du territoire. C'est déjà 3,6 milliards d'euros pour le moment, dont 650 millions qui seront dépensés en 2021. Notamment pour aider et soutenir les entreprises du territoire face à la crise. ”



Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon, explique comment ce plan d'investissements a été construit, quels sont les projets forts et ce qu'ils vont changer dans la vie quotidienne des habitantes et habitants de la Métropole de Lyon.

Des investissements ambitieux pour faire la transition écologique

Comment les projets ont-ils été choisis ?

“ Ces investissements sont utiles et indispensables, ce sont ceux de la transition écologique. Ils sont tournés vers les mobilités : le développement du Réseau express vélo, le développement des transports en commun. Ils sont tournés vers l'habitat car nous avons besoin de plus de logements sociaux sur le territoire. Ils sont tournés vers l'éducation, pour nos collèges, pour les rénover et en construire de nouveaux. Ils sont tournés vers l'environnement, avec par exemple la mise en place de points d'apport volontaire pour les biodéchets. Ils sont tournés vers l'économie, avec 2 nouveaux pôles d'entrepreneurs Lyve créés dans les territoires à l'est. ”

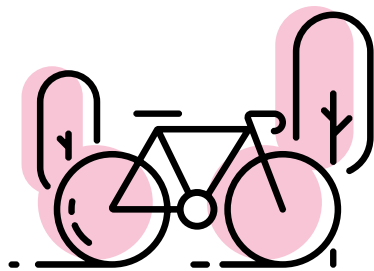
Ces projets vont changer quoi pour les habitantes et habitants ?

“ Notre objectif, c'est une Métropole apaisée, une Métropole où l'on respire mieux, où la pollution diminue drastiquement. Une Métropole où les territoires sont plus égaux entre eux. Pour cela, il faut créer plus de logements sociaux, mieux répartis sur toute l'agglomération et aussi apporter des modes de transport, comme le tramway, dans les quartiers prioritaires de la ville : le Mas du Taureau à Vaulx-en-Velin, Carnot-Parmentier à Saint-Fons ou encore Saint-Jean à Villeurbanne. Il faut que tout le monde puisse se déplacer, c'est une question d'égalité territoriale. Cela permet aussi de moins polluer, et même de faire gagner du pouvoir d'achat aux habitantes et habitants. ”

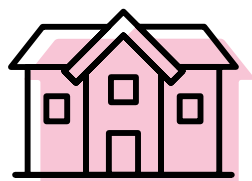
CE QUI VA CHANGER D'ICI 2026

en chiffres clés

1700 km
DE PISTES
CYCLABLES



© Marie-Émilie Legrand



6 000

LOGEMENTS SOCIAUX
OU ABORDABLES PAR AN

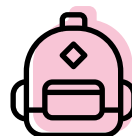
- 25 %
DE DÉCHETS
PRODUITS



© Jérémie Guen/Métropole de Lyon

5
NOUVEAUX
COLLÈGES

conçus de manière
écologique



37 
millions

POUR LA VÉGÉTALISATION
ET LA BIODIVERSITÉ

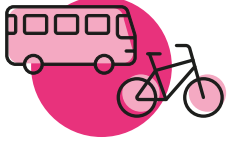
2 nouveaux
pôles pour
créer son
entreprise

27 
millions d'euros
pour les établissements
d'accueil des personnes
âgées et des personnes
handicapées

+ 525
LOGEMENTS
ÉTUDIANTS
chaque année



Créer un Réseau express vélo



de 250 km d'ici 2026

Pour faciliter la pratique du vélo sur de longues distances, un Réseau express vélo de 250 km va être créé : des voies confortables pour relier les villes et quartiers de l'agglomération et des itinéraires continus pour un réseau cyclable efficace. Les travaux démarrent cette année ! D'autres pistes seront aménagées sur tout le territoire.

→ **Objectif en 2026** : entre 1 700 et 2 000 km de voies cyclables.

Des passerelles vont également être construites pour permettre de franchir plus facilement le Rhône, la Saône ou le canal de Jonage. Pour compléter l'offre : l'installation de 15 000 places de stationnement sécurisé (dans des box ou des vélo-stations). Et pour faciliter le stationnement un peu partout, le nombre d'arceaux, multiplié par 4, passera à 120 000.



120 000
arceaux pour vélos
d'ici 2026



© Olivier Chassignol

“ Le Réseau express vélo, c'est un nouveau réseau de transports. Il sera composé de lignes que nous allons déployer sur toute la Métropole. Ce réseau va à la fois relier la périphérie avec le centre, mais aussi les communes entre elles. Il va permettre de se déplacer facilement à vélo sur des distances beaucoup plus importantes qu'aujourd'hui. ”

Fabien Bagnon
vice-président
aux Mobilités





200 millions d'euros

pour la marche et le vélo



02

Un plan piéton ambitieux

Dans la Métropole, 35% des déplacements se font à pied. Pour faciliter la vie des piétons, la Métropole lance un plan ambitieux: trottoirs plus larges, nouveaux quartiers piétons, zones à 20 ou 30 km/h et développement de passages abaissés pour les personnes en fauteuil roulant ou les familles avec poussette.

Soutenir les associations

Elles aident à apprendre à pédaler, à se remettre en selle après de nombreuses années sans pratique ou encore à réparer sa bicyclette soi-même, pour être sûr de rouler en toute sécurité. La Métropole soutient ces structures qui valorisent la pratique du vélo. Comme la Maison du vélo à Saint-Priest, ou la Clavette, qui regroupe les ateliers vélo participatifs et solidaires de Lyon.



Mieux desservir les quartiers

notamment grâce au tramway



T6, T8, T9, T10... Plusieurs lignes de tramway sont créées pour mieux relier les quartiers, comme Carnot-Parmentier à Saint-Fons et Saint-Jean à Villeurbanne, avec le centre de la Métropole. On mettra ainsi 10 minutes pour rallier la Halle Tony-Garnier à l'hôtel de ville de Saint-Fons. D'ici 2026, la Métropole investit 95 millions d'euros pour aménager les espaces publics autour : trottoirs élargis, pistes cyclables, nouveaux espaces verts...



Mixer urbanisme et écologie

L'urgence climatique est au cœur de tous les projets urbains avec, par exemple, une attention particulière portée à la présence de l'eau et de la végétation.

Pour apporter plus de fraîcheur en été et créer des refuges de biodiversité.

Les projets urbains vont être revus pour mieux intégrer ces enjeux : la Part-Dieu, Confluence, Carré de Soie et Gerland, mais aussi Grand-Clément à Villeurbanne ou encore le Vallon des hôpitaux à Saint-Genis-Laval et la Saulaie à Oullins.



Béatrice Vessiller
vice-présidente à
l'Urbanisme
et au cadre de vie

“ Nous souhaitons développer un urbanisme bienveillant pour toutes et tous et dans tous les territoires de la Métropole. C'est-à-dire du logement abordable, le maintien ou le développement d'activités économiques, des commerces, des services et des équipements publics et une offre large de mobilité pour se déplacer à pied, à vélo ou en transports en commun. ”



Lancer un service public de l'eau

pour notre bien commun

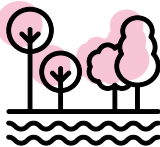
04

La Métropole a décidé de ne plus confier à une entreprise privée la gestion et la distribution de l'eau potable. Une **régie publique de l'eau** va être créée et mise en service au 1^{er} janvier 2023. Pourquoi ce changement ? Pour mieux protéger cette ressource commune et précieuse. Dès à présent, **la Métropole va acheter des terrains pour sécuriser les lieux de captation** à Crépieux-Charmy et à Saint-Priest. Autres chantiers prévus: la lutte contre le gaspillage, en remplaçant un maximum de canalisations, et la rénovation des stations d'épuration qui traitent les eaux usées.



“ Avec le réchauffement climatique, il va y avoir des tensions de plus en plus importantes sur l'eau. Nous devons absolument avoir la maîtrise complète de sa gestion et pouvoir prioriser et arbitrer ses usages. ”

Anne Groperrin
vice-présidente
à l'Eau et à l'assainissement

5,8 
millions
d'euros

pour rendre les sols plus perméables

La Métropole lance un grand chantier pour que **les eaux pluviales puissent s'infiltrer dans les sols**. L'intérêt ? Alimenter les nappes phréatiques et réduire la pollution des rivières par temps de pluie. Comment ? En utilisant de nouveaux revêtements poreux à la place du goudron, en créant des réservoirs et des fossés pour récupérer cette eau, et bien sûr en multipliant les espaces verts. Ces techniques seront également utilisées dans les cours des collèges et des immeubles.





Développer le compost

jusqu'au coin de la rue

Les biodéchets, ce sont tous les déchets alimentaires: les épluchures de fruits et légumes, les coquilles d'œuf, le marc de café, les restes alimentaires... Ces déchets – 27 % de nos poubelles – sont transformables en compost, qui peut ensuite être utilisé pour les terres agricoles: dommage de les envoyer à l'incinérateur et de ne pas les recycler! La Métropole va progressivement proposer des solutions pour que chaque habitant puisse trier ses déchets alimentaires. Des composteurs collectifs sont proposés et de nouveaux services vont être lancés. **Dès 2021, des bornes pour apporter ses déchets vont être installées dans le 7^e arrondissement de Lyon** et des composteurs individuels seront distribués dans plusieurs communes. L'objectif est de diviser par 2 le nombre de déchets incinérés et de réduire de 25 % la production de déchets d'ici à 2026!

16 
millions d'euros

pour créer des points d'apport de déchets alimentaires et des plates-formes de compostage. Un peu comme pour le tri du verre.



réduire de
25 %

notre production de déchets d'ici à 2026.

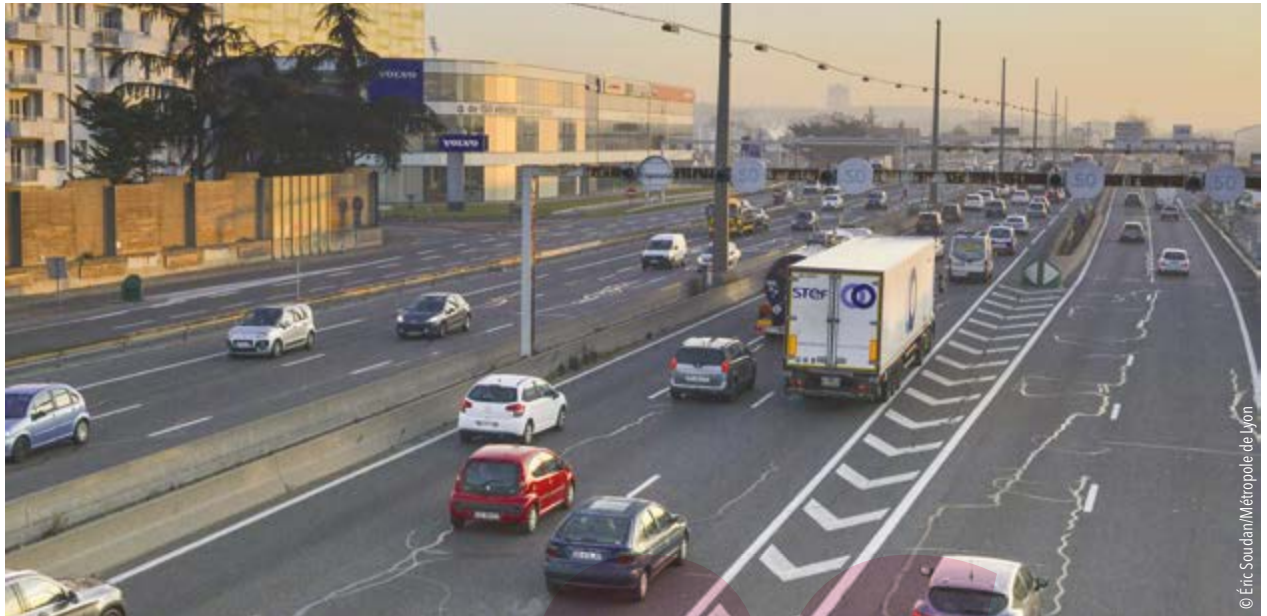
“ Nous allons développer des solutions de compostage partout sur le territoire. C'est un projet qui va transformer le rapport des habitants aux déchets. Nos poubelles doivent être considérées désormais comme de véritables ressources et plus comme des rebuts qui partent directement à l'incinération. ”



Isabelle Petiot

vice-présidente à la Réduction des déchets, à la propreté et à la gestion des déchets





Sortir du diesel

en 2026



Aujourd'hui, les véhicules les plus polluants (catégorie N avec vignette Crit'Air 3, 4 ou 5) ne peuvent plus circuler à Caluire, Lyon et Villeurbanne. Cette zone à faibles émissions (ZFE) est une première étape mais ce n'est pas suffisant pour que les normes de qualité de l'air soient respectées. Dans ce contexte, la Métropole va renforcer et étendre cette ZFE en concertation et par étapes. Objectif en 2026 : autoriser uniquement les véhicules Crit'air 0 et 1 dans un périmètre qui reste à définir. Pour accompagner ce changement, des solutions de mobilité alternative sont développées : transports en commun, auto-partage, covoiturage, parc-relais, multiplication des bornes de recharge électrique, stations-service pour les voitures qui roulent au gaz de ville ou à l'hydrogène.



Jean-Charles Kohlhaas
vice-président
aux Déplacements, aux
intermodalités et à la
logistique urbaine

“ Avec les 4 lignes de tram, une ligne de câble, le prolongement du métro... Nous proposons aux habitants une alternative à la voiture individuelle. Réduire la circulation automobile va permettre de diminuer la pollution, mais aussi de (re)donner envie de flâner, profiter des espaces publics, bref donner envie de vivre dans notre Métropole. ”

Des cheminées qui polluent moins

Une cheminée à la maison, c'est agréable, mais lorsqu'elle est ancienne, elle émet beaucoup de particules fines, dangereuses pour la santé. Classées dans la catégorie des « cancérogènes probables », ces particules s'infiltrent dans nos poumons. Comment les diminuer ? **La Métropole aide les habitants à changer de cheminée avec la prime air-bois. Un budget de 4 millions d'euros y sera consacré sur la durée du mandat.** Pour passer à un appareil plus performant et moins polluant, la prime peut monter jusqu'à 2000 euros !

Investir 74 millions d'euros dans les campus étudiants



La Métropole investit pour mieux accueillir les étudiantes et les étudiants et faciliter leur cursus : en construisant des logements, en entretenant les campus, en rénovant les salles de cours et les amphithéâtres. 20 millions d'euros seront notamment consacrés :

- à la **création de 525 logements étudiants chaque année** ;
- au renforcement des liens entre entreprises, universités et collectivités ;
- à l'amélioration des espaces publics des campus, comme ceux de Porte des Alpes ou de Lyon Tech la Doua.

Éducation : 5 nouveaux collèges

Le nombre d'habitants augmente, et bien sûr le nombre de collégiens aussi ! Ils étaient 64 000 en 2016 et 69 000 en 2019. D'ici à 2026, la Métropole va donc livrer **5 nouveaux collèges, à Albigny-sur-Saône Lyon 7^e, Saint-Priest, Vénissieux et Villeurbanne**. Avec une conception écolo-compatible : matériaux sobres en énergie, et de nombreuses plantations. 217 millions d'euros sont investis pour construire mais aussi pour rénover les bâtiments.



100 %

des menus à la cantine seront bio, avec 50 % de local et option végétarienne. C'est l'objectif à atteindre d'ici 2026.



Jean-Michel Longueval
vice-président à l'Enseignement
supérieur et à la recherche

“ Nous devons faire en sorte que les 175 000 étudiantes et étudiants puissent étudier dans un cadre apaisé, en étant bien logés et avec un accès facile aux transports et aux services publics. ”

Produire, créer, consommer

durable et local



Produire différemment pour réduire l'impact carbone, ne pas délocaliser et accompagner les entreprises déjà installées : voilà un enjeu économique pour mener à bien la transition écologique. Les Halles de l'économie circulaire vont être créées pour **favoriser le réemploi, la réutilisation de ressources et la création d'entreprises vertueuses sur ces thématiques.**



2 nouveaux pôles pour lancer son entreprise

Dans les communes de l'est lyonnais, les entrepreneurs sont nombreux et motivés. Une bonne raison pour les accompagner, en dupliquant ce qui existe déjà ailleurs : les pôles entrepreneuriaux. Tous ceux qui ont une bonne idée et souhaitent la transformer en activité sont accompagnés. Dans les 3 pôles déjà existants, à Givors, Neuville et Lyon 9^e, en un peu plus de 1 an, 750 personnes ont été reçues et 33 porteurs de projet sont installés. Deux nouveaux pôles vont voir le jour à l'est de Lyon : **14 millions d'euros seront investis pour les construire.**

Mieux lier la Vallée de la chimie au territoire

Ce projet démarré en 2014 va s'intensifier pour mieux (re)connecter la Vallée de la chimie au reste de la Métropole. Par exemple, en créant de nouveaux aménagements, comme le parcours des Belvédères, sur les hauteurs de Saint-Fons et Feyzin. Autres paris : orienter la production vers les énergies dites « décarbonées », troquer le pétrole pour des matériaux bio-sourcés (bois, chanvre, paille, lin...). **Ou encore récupérer les énergies produites, pour alimenter les chauffages... jusqu'à Lyon!**



Émeline Baume
vice-présidente
à l'Économie
et à l'emploi

2,5 millions d'euros



pour les commerces de proximité : les aider à s'adapter, à investir dans les outils numériques, à lancer des systèmes de vente à emporter...

“ La Métropole achète pour 600 millions d'euros chaque année. Nous voulons que ces achats soient les plus responsables possible et participent à la transition écologique. Concrètement, cela va permettre de développer plus de parcours d'insertion, et d'apprentissage pour les jeunes. Et de limiter notre empreinte carbone, par exemple en louant des ordinateurs reconditionnés au lieu d'en acheter. ”

Réduire de 20 % nos dépenses

énergétiques d'ici 2026

Les « passoires » thermiques sont ces logements mal isolés dont la consommation d'énergie est très importante avec beaucoup de gaspillage ! La Métropole de Lyon donne un coup d'accélérateur à la rénovation énergétique. Comment ? Grâce à Écoréno'v, qui aide les propriétaires à faire les travaux indispensables pour réduire leur facture : mieux isoler les murs, changer le système de chauffage... La Métropole montre l'exemple, en commençant par la rénovation énergétique de ses propres bâtiments, dont les collèges. **Objectif : réduire de 20 % l'énergie consommée sur le territoire de la Métropole d'ici 2026.**



Lutte contre les îlots de chaleur

Les arbres tempèrent la chaleur et absorbent les gaz à effet de serre. La Métropole va planter des arbres et de la végétation partout où c'est possible. **2000 arbres ont déjà été plantés en 2020.** Leur nombre progressera chaque année. Il y aura aussi des forêts urbaines, en pleine ville, comme à Saint-Priest, avec érables et chênes plantés l'hiver dernier, et des prairies fleuries. 13 friches ont déjà étéensemencées depuis l'été dernier, par exemple avenue de la Gare, à Saint-Priest, et rue Léon-Blum, à Villeurbanne. Ces friches donneront de véritables prairies fleuries au printemps !

9 
**millions
d'euros**

**pour le réseau
de chaleur à Oullins,
dans le quartier
de la Saulaie.**

Sa particularité ? La chaleur qui l'alimentera proviendra d'un collecteur d'eaux usées.

Énergie solaire x 10 !

La Métropole lance un grand plan d'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments, publics et privés. Industriels compris !

37 
**millions
d'euros**

**pour la végétalisation
et la préservation
de la biodiversité**

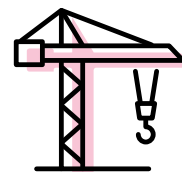
6 000 logements abordables

par an d'ici à 2026



Comment acheter ou louer un appartement quand les prix de l'immobilier sont au plus haut? Des logements pour tous, c'est une priorité pour la Métropole qui accélère la construction de logements sociaux, avec un objectif de 5 000 par an d'ici à 2026, particulièrement dans les communes où ils sont peu nombreux. 1 000 logements en accession abordable vont aussi être construits chaque année.

Pour faciliter l'accès à la propriété et faire baisser les prix au m², le bail réel solidaire sera développé. Comment ça marche? La Métropole achète le terrain avec la Foncière solidaire du Grand Lyon. Un bailleur développe un programme qu'il commercialise auprès de ménages à ressources modestes. L'acheteur ne paie que le logement lui-même et pas le terrain pour lequel il verse une sorte de loyer d'un montant peu élevé. Résultat: le prix d'achat baisse considérablement.



518 millions d'euros

pour l'habitat



Agir pour mieux loger

La Métropole met en place une « brigade du logement » qui va intervenir pour accompagner et contrôler plusieurs dispositifs, notamment l'encadrement des loyers dont l'expérimentation à Lyon et Villeurbanne devrait démarrer d'ici à septembre. Elle aura également pour mission la lutte contre l'habitat indigne pour mieux repérer les logements insalubres et accélérer les travaux d'amélioration. Elle interviendra aussi pour réguler les meublés de tourisme de type Airbnb.



Renaud Payre
vice-président à l'Habitat,
au logement social et
à la politique de la ville

“ Il faut savoir que, pour 10 demandes de logement social, une seule est satisfaite. Cela veut dire que, pendant des années, on n'a pas assez agi. Cela veut dire qu'aujourd'hui il y a une urgence à rétablir une plus grande égalité entre l'est et l'ouest de notre Métropole et à donner aux gens le pouvoir d'habiter là où ils le souhaitent. ”

Réhabiliter les lieux d'accueil

des personnes âgées et handicapées



Beaucoup de structures qui accueillent les personnes dépendantes, âgées ou handicapées ont besoin de s'agrandir, de transformer leurs locaux ou d'en améliorer la sécurité. Elles seront accompagnées et cela va aller très vite : dépôt des candidatures d'ici à fin mars, auditions des établissements à l'été puis décisions et délibérations en fin d'année.

Les plus jeunes aussi sont concernés

Aujourd'hui, quand des enfants sont en danger dans leur famille, des lieux sont prévus pour les accueillir et les protéger tout le temps qu'il faut. Ces séparations sont des décisions judiciaires nécessaires mais elles restent très dures à vivre. La Métropole de Lyon investit 33 millions d'euros pour rendre ces établissements plus accueillants.



“ Nous allons développer des formes d'habitat alternatif pour les personnes âgées. Un habitat qui fasse la transition entre le moment où il n'est plus possible de rester chez soi et l'entrée en Ehpad. C'est l'un des projets ambitieux de la Métropole car il y a encore très peu d'offres de ce type. ”

60 
millions d'euros

pour améliorer les lieux d'accueil des enfants, des personnes âgées ou avec un handicap



Pascal Blanchard
vice-président à la Santé,
aux personnes âgées et personnes
en situation de handicap



Une Cité internationale des arts du cirque

pour favoriser la création

C'est l'une des grandes nouveautés culturelles de ce mandat: une Cité internationale des arts du cirque, un projet entre l'école de cirque de Lyon 5^e Ménéval et le festival de Mathurin Bolze « utoPistes » dont la localisation exacte reste à définir. Cette Cité des arts du cirque va offrir **un grand lieu de création et de répétitions pour les compagnies du territoire et au-delà!** Un lieu unique ouvert aux artistes et au public, qui accueillera bien sûr des spectacles des arts du cirque.



5 millions d'euros

pour les politiques sportives et la vie associative

avec des appels à projets en faveur du sport pour tous et toutes: sport féminin, handisport...



Une bibliothèque numérique en projet

Regarder des vidéos, écouter de la musique, jouer à des jeux et, bien sûr, lire des livres: Toutes ces activités seront centralisées au sein d'une seule et même plate-forme, commune aux bibliothèques de la Métropole.



Cédric Van Styvendael
vice-président
à la Culture

“ Parmi les projets que nous portons, il y a celui de la bibliothèque numérique, un moyen de partager des ressources mais aussi de créer du lien. ”

LES PARCS PRÉPARENT LE PRINTEMPS



La Métropole entretient 2 grands parcs : celui de Lacroix-Laval et celui de Parilly. De véritables poumons verts mais aussi des lieux pour préserver la biodiversité. Pour les 100 agents qui y travaillent, l'hiver est une période importante : c'est à ce moment-là qu'on plante, désherbe, repère les arbres malades...

Texte **Cécile Prenveille**





2

1

Au domaine de Lacroix-Laval, de grandes prairies pour pique-niquer mais aussi une forêt et des chemins pour se balader...

2

Dans les serres du parc de Lacroix-Laval, Stéphanie taille les rosiers. Il y a 120 espèces de roses anciennes lyonnaises conservées ici.

3

La Métropole travaille avec le Centre de ressources de botanique appliquée pour retrouver les graines de variétés lyonnaises qui viennent du monde entier. Certaines seront replantées dans le potager de Lacroix-Laval. D'autres seront conservées en frigo.

4

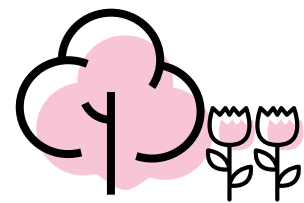
Beaucoup d'espèces ne sont plus cultivées et, si on ne les conserve pas, elles vont disparaître. Au domaine de Lacroix-Laval, les équipes du conservatoire trient des graines de cardon de Vaulx-en-Velin. Ces variétés pourraient être résistantes à la sécheresse et donc réintroduites auprès des maraîchers locaux par exemple.



3



4



52 %
d'espaces

naturels et agricoles
dans la Métropole



© Eric Soudan/Métropole de Lyon



© Thierry Fournier/Métropole de Lyon



© Eric Soudan/Métropole de Lyon

5

Les menuisiers de la Métropole ont installé plus de 100 nichoirs à mésanges dans les pins du parc de Parilly. Objectif : lutter contre la chenille processionnaire, dont les poils urticants peuvent s'avérer dangereux. Pourquoi la mésange ? C'est une prédatrice redoutable de la chenille processionnaire. Elle a un faible pour les larves, qu'elle becquette sous toutes leurs formes.

6

L'hiver est le moment idéal pour planter de nouveaux arbres. Ici, au parc de Parilly, Fanny, en apprentissage, installe des tuteurs autour d'une jeune pousse. Ils lui donneront une tenue le temps que l'arbre prenne racine. Cet hiver, 440 arbres malades ont été abattus et 1 155 ont été replantés par les équipes des parcs. Une mission essentielle quand on sait l'importance des arbres dans la lutte contre le réchauffement climatique.

7

Le potager et la roseraie du domaine de Lacroix-Laval, à Marcy-l'Étoile, abritent 326 variétés anciennes et locales de fruits, de légumes et de roses. Dans le château du parc, en septembre 2021, le chef étoilé lyonnais Christian Têtedoie ouvrira un centre de formation à la cuisine gastronomique. Il est prévu que certains légumes cultivés dans le parc soient utilisés dans ses cuisines !



© Eric Soudan/Métropole de Lyon

8



© Thérèse Fourmier/Métropole de Lyon

9

8

La Métropole de Lyon a confié à Marc Averly la réalisation de 3 œuvres à ciel ouvert dans les parcs de Lacroix-Laval et Parilly. Le sculpteur à la tronçonneuse, « diplômé des tas » (c'est lui qui le dit), utilise des arbres abattus pour cause de maladie et en fait d'incroyables sculptures.

9

Vision – c'est son nom – fait partie des équipes du parc depuis 2017. Résistante et docile, elle tire les troncs après les abattages. Elle a avantageusement remplacé le tracteur qui pollue et abîme les sols. Bonus: elle participe aussi à la collecte des poubelles du parc.

L'AGENDA



Nous avons hésité à publier cet agenda mais la vie culturelle nous manque à toutes et tous. En attendant que les musées rouvrent, voici quelques idées pour s'aérer la tête. Et aussi les premières pistes des festivals de cet été en espérant de tout cœur qu'ils puissent nous accueillir.

BIENNALE DE LA DANSE



Initialement prévue pour septembre 2020 mais reportée en raison de la crise sanitaire, la Biennale de la danse devrait être de retour en mai. Dix-sept villes de la Métropole accueilleront 45 compagnies internationales, venues de 22 pays. La programmation fera la part belle à la créativité africaine et à la jeune scène artistique. Plusieurs pointures internationales de la scène contemporaine sont également annoncées : le chorégraphe grec Dimitris Papaioannou avec *Transverse Orientation* et Angelin Preljocaj qui revisitera le *Lac des cygnes*. **Nouveauté cette année : du 8 au 13 juin, dans les anciennes usines Fagor, 8 artistes vont faire danser la jeunesse lyonnaise : collégiens, étudiants, amateurs...** Ateliers pratiques, expériences, performances... Liberté totale pour les artistes : de quoi apporter un nouveau souffle à la danse.
MÉTROPOLE - Du 26 mai au 16 juin - 04 27 46 65 65 - labiennaledelyon.com

LUGDUNUM : « UNE SALADE, CÉSAR ? » EN VIRTUEL !



Profiter d'une nouvelle exposition depuis son salon, dans le métro ou pendant la pause déjeuner au boulot : c'est possible ! Avec le musée Lugdunum, plongez dans la cuisine à l'époque romaine. Claire Iselin, la directrice du musée, vous accueille et vous guide dans les différentes salles. **Découvrez la fresque aux cadeaux de la salle de banquet, les plans de cuisson de la cuisine ou encore la vie d'une taverne comme si vous y étiez.** Pour apprendre en jouant, direction le jardin virtuel avec des quiz décalés et ludiques : quel mangeur êtes vous ? Comment se soigner en mangeant ? À tout moment, un simple clic en bas de l'écran permet de revenir au plan et de changer d'univers. Et tout est sous-titré.
LYON 5^e - lugdunum.grandlyon.com

NUITS DE FOURVIÈRE : PATIENCE, ELLES ARRIVENT !



© Thierry Fourmier/Métropole de Lyon

L'été dernier, aucun concert, aucune envolée lyrique, aucun jeter de coussins, n'a fait vibrer le Grand Théâtre. Les Nuits de Fourvière avaient été annulées en raison de la crise. Pour 2021, les annonces du ministère de la Culture redonnent espoir : avec une jauge réduite, les Nuits de Fourvière devraient pouvoir souffler leurs 75 bougies. Toute l'équipe prépare la programmation et l'accueil des artistes, dans ce contexte si particulier. Pour l'instant, on connaît les dates : **du 27 mai au 31 juillet**. Et le spectacle d'ouverture : la chanteuse Camille sera mise en scène par la chorégraphe sud-africaine Robyn Orlin. Un spectacle monté en partenariat avec la Biennale de la danse.

MÉTROPOLE - Du 27 mai au 31 juillet -
nuitsdefourviere.com - 04 72 57 15 40

LA CULTURE S'INVITE DANS LE MÉTRO



© Thierry Fourmier/Métropole de Lyon

Une reproduction d'un tableau du musée des Beaux-Arts dans l'ascenseur de la station Saxe-Gambetta, des photos de l'exposition Makay du musée des Confluences aux arrêts de tram... Pour faire vivre la culture, le réseau TCL accueille plus d'une soixantaine d'œuvres des plus grands musées lyonnais qui ont prêté des pièces de leurs collections afin de rendre la culture accessible à tous et à toutes.

MÉTROPOLE -

Jusqu'à fin avril -

T1, T2, T3, T4, stations de métro Grange-Blanche, Hôtel de Ville, Cordeliers...

CONFLUENCES : NOUVELLES EXPOSITIONS



© Harimu C. Marzafachi

Quand le musée des Confluences rouvrira, précipitez-vous pour faire un saut dans le temps avec « La Terre en héritage, du Néolithique à nous ». Venez aussi admirer « l'oiseau rare » et ses 240 oiseaux issus des immenses collections (30 000 spécimens) du musée. Autre exposition visible jusqu'au 22 août, « Makay, un refuge en terre malgache », une plongée dans les canyons mystérieux de Madagascar.

LYON 2^e - 86 quai Perrache -
museedesconfluences.fr -
04 28 38 12 12

QUAIS DU POLAR



© Extra légende

Si tout va bien, l'édition 2021 de Quais du polar vous donne rendez-vous au début de l'été. La thématique ? Le polar européen. Trois jours de fêtes avec des projets musicaux et cinématographiques qui viendront se greffer aux dédicaces d'auteurs et aux conférences. Programmation à venir.

MÉTROPOLE -

Du 2 au 4 juillet -
quaisdupolar.com -
09 83 22 33 47

COUPE DU MONDE DE RUGBY 2023



© Thierry Fourmier/Métropole de Lyon

À l'automne 2023, le Groupama Stadium accueille 5 matchs de la plus prestigieuse des compétitions de rugby. Le tirage au sort, effectué fin février, a attribué à l'enceinte lyonnaise des affiches de rêve puisque **les célèbres All Blacks néo-zélandais ainsi que l'équipe de France fouleront la pelouse de Décines!** Quinze jours de fête du ballon ovale dans la Métropole. Vivement 2023!

DÉCINES-CHARPIEU -

Du 24 septembre
au 6 octobre 2023 -
tickets.rugbyworldcup.com

LA MÉTROPOLE POUR TOUS

Précarité étudiante : il y a urgence !

Depuis janvier nous nous mobilisons avec plusieurs élus pour une **action** rapide et forte en réponse à la précarité étudiante qui s'est exacerbée depuis le début de la crise sanitaire. L'exécutif ne prend clairement pas en compte l'ampleur du drame vécu depuis 1 an, car il ne répond pas à l'urgence avec des actions à la hauteur des moyens dont il dispose à la Métropole de Lyon. Il est de notre responsabilité d'aider les étudiants sur ces sujets. Nous avons donc proposé **12 mesures d'urgence prioritaires** et faciles à mettre en œuvre sur la mobilité, l'emploi, la distribution de repas etc, pour permettre un vrai **accompagnement** de nos jeunes.

► La Métropole pour Tous : Pierre Chambon & Izet Doganel

MÉTROPOLE EN COMMUN

Le groupe Métropole en commun a souligné lors du conseil de janvier son attachement aux services publics et a remercié les agents de la collectivité pour leur engagement professionnel auprès de l'ensemble des habitants. Les fonctionnaires font le choix de l'intérêt général et cela est essentiel à nos yeux. Nous nous félicitons du volume de nouveaux postes proposés, près de 117 postes. L'ensemble de ces créations de postes sont liés à des nouveaux projets portés par la majorité, ils sont donc le reflet de la capacité de la collectivité à réaliser les investissements qui ont été annoncés. Ces créations permettent le renforcement des missions de la métropole et poursuivent la structuration de nos politiques sociales notamment. Notre groupe se félicite de l'engagement de la majorité en faveur des services publics.

► Mathieu Azcué - contact@metropoleencommun.fr

MÉTROPOLE INSOUmise RÉSILIENTE ET SOLIDAIRE

Zone à Faibles Émissions ou Zone à Forte Exclusion ?

La ZFE est le dispositif légal qui permet d'interdire l'accès d'un territoire aux véhicules munis de certaines vignettes CRIT'AIR. L'objectif est d'exclure les véhicules les plus polluants, notamment les diesels, afin d'améliorer la qualité de l'air. Si nous partageons cet objectif, **il est inacceptable que les premier-e-s de corvée soient encore sacrifié-e-s**. En excluant les CRIT'AIR 2 à 5, plus de 400 000 automobilistes devront remettre la main au portefeuille. Pour une familiale, comptez au moins 8000 € d'occasion, et 16000 € neuve. Qui va payer la facture ? Et pour celles et ceux qui ne pourront pas la payer, que va-t-il se passer ? Temps de trajets doublés, perte d'autonomie, assignation à résidence... Jusqu'à la perte d'emploi ? Qui accepterait cela ? **Il n'y a pas d'écologie globale sans acceptation sociale**. D'autres voies existent pour améliorer la qualité de l'air, explorons-les ensemble : jeparticipe@groupepemis.fr

COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

Oui, une métropole des Communes !

Le nouveau Pacte de cohérence métropolitain est l'occasion d'éclairer la rupture avec le projet de messieurs Collomb et Mercier. Le pacte de 2015 portait le choix d'une métropole des gagnants de la mondialisation, de l'histoire ancienne des villes contre les États. Il oubliait la longue histoire liée des Communes et de la République, jusqu'à la loi de 1789 affirmant que pour "rompre avec les inégalités et bâtir une société nouvelle où chacun serait égal et où la raison primerait la tradition, il fallait des divisions administratives identiques dans le pays". Il avait refusé toute référence directe aux Communes dans les décisions métropolitaines. En 2020, changement de paradigme. Le pacte rejette le discours des valeurs de la version 2015 et il ouvre, d'une simple phrase, de nouvelles relations entre Métropole et Commune, considérant que les décisions métropolitaines concernant les Communes ont vocation à être discutées avec les élus municipaux. Quel renversement ! Il reste à le mettre en pratique, à prendre l'habitude que l'avis des Communes

soit cité dans une délibération métropolitaine comme l'avis de toute autre institution partenaire. Mais la métropole des communes est possible, malgré la loi MAPTAM !

INVENTER LA MÉTROPOLE DE DEMAIN

Vote du projet métropolitain. Mais quels projets métropolitains ?

Pour la première fois, le plan d'investissements de la Métropole n'a pas recueilli un large consensus. C'est pourtant un document stratégique qui doit donner le cap des projets réalisés sur le mandat sur les territoires, avec les communes. De manière inédite, ce plan n'a voté que des enveloppes budgétaires par politique, sans liste des projets. Nous sommes aujourd'hui dans l'incapacité de vous dire ce qui est prévu par la Métropole dans votre commune, votre quartier. Ce grand flou est préjudiciable pour la transparence vis-à-vis des citoyens, pour la visibilité des entreprises dépendant de la commande publique, pour le respect des électeurs. Près de 200 millions d'euros sont consacrés aux infrastructures cyclables mais l'enveloppe pour les ouvrages d'arts est en forte diminution de 38 % à 229 millions d'euros.

La majorité a rejeté tous nos amendements visant à préciser la réalisation dans ces enveloppes de :

- l'inscription du projet de RER à la lyonnaise,
- l'achèvement de la requalification de la rue de Garibaldi,
- la réfection du pont de Vernaison et du pont de Couzon
- de celle des trémies de Perrache
- la réouverture à la circulation routière du pont de l'Île Barbe.

Le plan 2015-2020 représentait 3,52 milliards d'euros et a été réalisé à 95 % pour un endettement de 3,3 années. Avec 3,6 milliards d'euros, en hausse de 3 %, ce plan se fera avec une capacité de désendettement entre 8 et 10 ans, laissant craindre des dérapages budgétaires.

Résolument, nous restons à votre service pour inventer la métropole de demain !

► inventer-demain-lyon.com

SYNERGIES MÉTROPOLE

Une PPI ni faite ni à faire !

La Programmation pluriannuelle des investissements (PPI) de la Métropole adoptée par la majorité métropolitaine est un document d'intentions et d'orientations politiques, qui ne détaille malheureusement pas les projets retenus et les enveloppes financières affectées. **En conseil, nous avons interrogé la majorité pour en savoir plus. Aucune réponse précise ne nous a été apportée.** Quid des ponts et passerelles ? Quid des 5 collèges supplémentaires nécessaires ? Quid d'objectifs chiffrés pour les logements étudiants ? Quid des déchetteries ? Quid des investissements pour le sport et la vie associative ? Sur tous ces sujets, entre autres, **c'est le flou artistique !**

La part territorialisée de la PPI, c'est-à-dire les investissements qui seront décidés à l'échelon communal et intercommunal, plafonne à moins de 6 % du total. **Ceci est tristement révélateur d'une politique métropolitaine qui tend à être hors sol. Nous ne voulons pas de cette Métropole technocratique, verticale et déracinée** dont l'hégémonie s'imposerait in fine aux communes et aux habitants.

L'élaboration de la PPI en témoigne : pas de consultation ni concertation en amont, ni des élus métropolitains, ni des maires, ni des citoyens ! Il est loin le temps des discours de campagne sur la participation citoyenne et la gouvernance partagée... Pourtant, les communes sont dans l'attente des précisions de la Métropole sur ses projets d'investissements afin de programmer les leurs, souvent complémentaires aux chantiers métropolitains.

Avec cette PPI floue et hors sol, le Président Bruno Bernard et son exécutif ont une nouvelle fois mis la charrue avant les bœufs !

- Retrouvez vos 11 élus Synergies Métropole sur :
- Facebook : @SynergiesMetropole
- Twitter : @SynergiesMetro

PROGRESSISTES ET RÉPUBLICAINS

Le bateau vert navigue à vue

Les mois passent mais les interrogations demeurent. Notre groupe a sollicité à plusieurs reprises Bruno Bernard sur ses intentions pour plusieurs dossiers structurants de notre territoire. Le plan d'investissements du mandat adopté en janvier nous a laissés sur notre faim. Aucun projet concret n'a été présenté par l'exécutif, préférant nous proposer des grands principes et des mesures symboliques, pour en satisfaire quelques-uns, quand nous attendions des ambitions précises en matière de logement, de relance économique ou de solidarités.

Bis repetita sur l'élargissement de la Zone à Faibles Émissions. Au-delà de la faible concertation, nous n'avons que peu de détails sur le calendrier, sur le périmètre choisi ou sur les mesures d'accompagnement des Grands Lyonnais qui seront contraints à terme de changer leur véhicule. Cela est d'autant plus inquiétant que les 1ers choix des écologistes s'appliqueront dans 9 mois et concerneront à terme tous les véhicules Crit'Air 2, 3, 4, 5 et non classés, soit plus de 70 % des véhicules dans la Métropole.

SOCIALISTES, LA GAUCHE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE ET APPARENTÉS

Quatre murs, un écran et le brouillard pour horizon

La pandémie tue chaque jour des centaines de nos concitoyens et en blesse des milliers d'autres. Parmi ces victimes, des blessés dont on ne voit pas de séquelles physiques mais qui risquent la cicatrice psychique. Les étudiants et la jeunesse de France traversent une crise qui leur est singulièrement nocive : privée de sociabilité, privée de revenus économiques, privée d'horizon, elle ne peut ni se projeter ni se consoler. « C'est dur d'avoir 20 ans en 2020 », disait le président de la République. Ce sera dur d'avoir 21 ans en 2021. Après un retard à l'allumage, le gouvernement a finalement décidé d'agir face à la précarité étudiante. Mais c'est trop peu. Il a fallu les images de milliers d'étudiants faisant la queue devant les banques alimentaires et épiceries solidaires pour que mesures se prennent. Nous saluons la mobilisation citoyenne. Mais c'est bien plus loin qu'il eût fallu aller, bien plus fort qu'il eût fallu oser. La Métropole, elle, avait agi dès novembre, en soutenant les associations. Autre lieu, même problème. Le 18 février, les députés socialistes proposaient l'extension du RSA aux 18-25 ans. C'est avec un grand non que la majorité LREM confinait cette proposition. Un mois auparavant déjà, les sénateurs socialistes la soumettaient au Sénat. Ni du goût de la droite, ni de celui du gouvernement. Fin de non-recevoir. Alors, à son échelle, la nouvelle majorité décide d'agir. En mars, nous nous prononcerons sur le **revenu de solidarité jeune (RSJ)**, une expérimentation qui permettra d'allouer un revenu minimum à 1 600 jeunes en grande précarité sur notre territoire. C'est un début, certes, mais bienvenu. Néanmoins notre préoccupation majeure est celle de la santé mentale. Des chèques psy ne sauraient suffire. Outre la sociabilité, outre un revenu de base, c'est bien d'horizon dont notre jeunesse a besoin. C'est là-dessus que nous, élus locaux et nationaux, devons désormais plancher. Rien n'est plus néfaste que de perdre tout horizon. Et c'est maintenant que nous devons passer à l'action. **Parce que visio, pesto, dodo ne rimera jamais avec vie.**

► www.lesocialistes-metropolelyon.fr

RASSEMBLEMENT DE LA DROITE, DU CENTRE ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Non à une Métropole des privilégiés !

La politique métropolitaine des élus verts n'est pas une politique pour tous, mais pour des privilégiés. Notre liberté de pensée va à l'encontre de cette vision punitive, anti sociale et liberticide.

- **Protéger la liberté de se déplacer** : 200 millions d'euros réservés aux seules dépenses pour les voies cyclables et sans aucun plan métro pour les 12 années à

venir avec pour seule compensation une fausse concertation citoyenne. S'ajoute à cela, la réduction des places de stationnement, le durcissement de la Zone à faible émission qui empêche les artisans de poursuivre leur activité et le bannissement des habitants des périphéries pour se rendre au centre-ville.

- **Protéger la liberté alimentaire** : Alors que le Maire de la ville de Lyon supprime la viande des cantines des écoles, le président de la Métropole laisse entrevoir que le même sort pourrait être réservé aux repas servis dans les collèges. Nous refusons ces choix idéologiques !

- **Protéger l'utilisation de l'argent du contribuable** : les élus Verts viennent de faire perdre à la Métropole 7 millions d'euros par une opération foncière déliant dans la ville de Lyon. Pour créer du logement social la Métropole de Lyon a acheté un immeuble à 13,6 millions d'euros, mais les élus avaient mal évalué les contraintes juridiques et ils n'ont pas pu réaliser leur opération. Ils ont dû revendre l'immeuble pour un montant de 6,7 millions d'euros. Soit une perte de 50 % du prix d'achat ! Non seulement cette opération fait perdre de l'argent à la Métropole, mais elle ne permet pas la création de logements sociaux. En effet, ces 33 logements sont aujourd'hui occupés à 91 % et il n'est donc pas possible de remettre ces logements sur le marché ! C'est la traduction concrète que l'idéologie prime sur la réalité. C'est très inquiétant pour l'avenir.

Oui à une Métropole au service de tous les habitants !

7 mois après l'arrivée du nouvel exécutif à la Métropole de Lyon, aucun grand projet n'est lancé, aucune politique d'ampleur n'a été adoptée.

- **Déployer de grands projets métropolitains**. Un objectif qui n'est pas celui des élus Verts quand on voit une programmation pluriannuelle des investissements votée au mois de janvier qui ne lie aucun projet pour les communes. Une aberration tant les communes ont des besoins immédiats pour assurer la protection des habitants en période de crise sanitaire.

- **Lancer un programme de transport ambieux** : l'abandon du métro E annoncé le 15 février par Bruno Bernard et le choix de ne lancer aucun métro sous cette mandature démontre le manque d'ambition des élus en matière de transports structurants. Ces élus porteront la responsabilité qu'aucun projet métro ne sorte de terre avant 2030 au mieux alors que la population de la Métropole augmente de 15 000 habitants par an !

- **Proposer un plan de sécurité pour les Grands Lyonnais**. Alors que l'insécurité flambe dans la Métropole, que les attaques contre nos enfants se multiplient, les élus de la majorité extrême gauche/Verts refusent volontairement de s'engager en faveur d'une politique de sécurité. Notre plan d'aide pour subventionner les communes à développer les caméras de vidéo-protection et les centres de supervision a été refusé. Notre proposition d'une police des transports en commun a été refusée.

L'augmentation des violences dans l'enceinte des collèges ou à leurs abords nécessite la mise en place d'un plan sécurité pour les élèves, leurs familles ainsi que les enseignants et le personnel. Notre proposition d'équiper les collèges en équipements de sécurité a été refusée.

Nous continuerons de nous battre pour défendre vos libertés et celles des Grands Lyonnais.

Lucien BARGE – maire de Jonage, **Pascal BLACHE** – maire de Lyon 6^e, **Nathalie BRAMET-REY-NAUD**, **Jérémy BREAUD** – maire de Bron, **François-Noël BUFFET** – sénateur, **Sandrine CHADIER** – maire de Craponne, **Pascal CHARMOT** – maire de Tassin-La-Demi-Lune, **Philippe COCHET** – maire de Caluire-et-Cuire, **Claude COHEN** – maire de Mions, **Doriane CORSALE**, **Chantal CRESPIY**, **Laurence CROIZIER**, **Catherine DUPUY**, **Nadia EL FALOUSSI**, **Laurence FAUTRA** – maire de Décines-Charpieu, **Myriam FONTAINE**, **Séverine FONTANGES**, **Gilles GASCON** – maire de Saint-Priest, **Christophe GIRARD**, **Lionel LASSAGNE**, **Christophe MARGUIN**, **Jean MÔNE**, **Dominique NACHURY**, **Gaël PETIT**, **Clotilde POUZERGUE** – maire de Oullins, **Christophe QUINIOU** – maire de Meyzieu, **Michel RANTONNET** – maire de Francheville, **Véronique SARSELLI** – maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon, **Luc SEGUIN**, **Jean-Jacques SELLES** – maire de Chassieu, **Julien SMATI**, **Yves-Marie UHLRICH** – conseiller régional, **Alexandre VINCENDET** – maire de Rillieux-La-Pape.

LES ÉCOLOGISTES

L'autre urgence sanitaire : la qualité de l'air !

Quand respirer tue... la dernière étude sur le sujet estime à 100 000 chaque année en France le nombre de décès prématurés dus à l'air que nous respirons, un chiffre qui ne cesse de grimper. 100 000, c'est plus que le nombre de décès liés à l'épidémie de Covid-19 dans notre pays. La pollution de l'air accroît le risque de maladies respiratoires aiguës et chroniques, ainsi que de maladies cardio-vasculaires. De plus, des chercheurs de l'Université de Harvard ont établi une corrélation entre la pollution de l'air et une mortalité accrue au Covid-19. **Les sources de pollution de l'air sont multiples et résultent essentiellement des activités humaines** : transports, chauffages, agriculture, industries. Elles émettent des polluants et des gaz à effet de serre, nocifs non seulement pour la santé humaine, mais aussi pour les écosystèmes, la biodiversité et le climat. **Nous ne sommes pas tous égaux face à la pollution de l'air**. Elle frappe plus durement les plus pauvres d'entre nous : celles et ceux qui habitent à proximité des grands axes routiers, des zones industrielles. Celles et ceux qui n'ont pas les moyens suffisants pour s'en prémunir et pour se soigner.

Le gouvernement préfère payer plutôt que de prendre les mesures qui s'imposent

La pollution de l'air coûterait à la France chaque année plus de 100 milliards d'€ ! **Récession condamnée par la Cour de Justice de l'Union européenne et par le Conseil d'État** en raison de dépassements répétés des normes de qualité de l'air, la France s'expose au risque d'une astreinte de 10 millions d'€ par semestre de retard. Pourtant, le gouvernement s'entête dans sa stratégie de l'inaction et refuse de prendre les mesures qui s'imposent.

La métropole lyonnaise n'est pas épargnée

Une vingtaine d'agglomérations sont concernées par ces dépassements répétés des normes de qualité de l'air, dont celle de Lyon. A cet égard, la multiplication des pics de pollution et des épisodes caniculaires estivaux rappellent très concrètement au Grand-Lyonnais-les l'urgence et la gravité de la situation. **Il nous faut agir et vite !**

Réduire le nombre de véhicules polluants

Pour inverser rapidement et durablement la tendance, nous avons un outil efficace : la Zone à Faibles Émissions (ZFE), que nous allons rendre plus ambitieuse. Cette ZFE permet de diminuer le nombre de véhicules et d'améliorer qualitativement la flotte de véhicules en circulation. Les véhicules les plus polluants, professionnels comme particuliers, disparaîtront ainsi progressivement de la ZFE, dont le périmètre sera élargi au-delà des communes de Lyon, Villeurbanne et Caluire. En mars sont votées de nouvelles mesures en ce sens, avec en ligne de mire un cœur de métropole débarrassé du diesel d'ici 2026.

Développer massivement les mobilités douces et actives

Pour accompagner cette transition et ne laisser personne sans solutions, les transports en commun, la pratique du vélo, l'autopartage et le covoiturage, les déplacements piétons seront massivement développés et l'acquisition de véhicules propres encouragée. Avec 400 000 Grand-Lyonnais-es qui ne disposent pas d'un véhicule, ces alternatives à la voiture individuelle ont une **vocation sociale** qui ne peut pas être négligée. Elles s'avèrent aussi **financièrement plus intéressantes**, quand on sait qu'un véhicule coûte en moyenne entre 5 200 € et 10 000 € à l'année, tous frais confondus. Avec un budget d'investissement du SYTRAL doublé, porté à 2,5 milliards d'euros pour le mandat 2021-2026 et un budget d'investissement de la Métropole pour les mobilités actives quadruplé, nous nous donnons clairement les moyens de notre ambition :

- **Aménagement du Réseau express vélo (REV)** : d'ici 2026, ce sont quelques 250 km de voies cyclables larges, confortables, sécurisées et séparées des autres flux qui seront aménagés pour encourager le recours au vélo.

- **Extension du réseau de tram** : d'ici 2026, quatre nouvelles lignes de tram seront mises en service : **le T6 nord**, **le T8**, **le T9** et **le T10**, qui permettront une desserte de quartiers longtemps oubliés et enclavés, comme à Villeurbanne, Vaulx-en-Velin ou Saint-Fons.

- **Mise en place d'un téléphérique entre Francheville et Lyon-Gerland** : Long de six kilomètres, le desservira d'ici 2026 entre sept et huit stations en transportant près de 20 000 voyageurs quotidiennement. La commune de Francheville, terminus de la ligne, se retrouvera à seulement 20 minutes de Lyon.

- **Des bus plus propres et plus performants** : 400 nouveaux bus écologiques seront progressivement mis en service dès 2021, en remplacement de véhicules thermiques. Objectif 2026 : 40 % de la flotte de bus du SYTRAL renouvelée par des motorisations GNV (gaz naturel) ou électriques. 15 lignes majeures verront leur performance augmentée, pour un réseau de bus plus attractif.

Des tarifs TCL incitatifs, plus équitables et plus justes

- Depuis le 1^{er} janvier 2021, et dans le respect de nos engagements, **130 000 Grand-Lyonnais-es en situation de grande précarité peuvent bénéficier de la gratuité des transports en commun**, quand 70 000 autres peuvent bénéficier d'un tarif réduit à 10 € par mois.

- Au comité du SYTRAL de mars sont étudiées, à destination des étudiant-es les plus précaires :

- la **baïsse du prix de l'abonnement annuel 18-25 ans** qui passera à 25 €/mois, soit une diminution de 23 %

- la **création d'un nouveau titre à destination des étudiant-es boursiers et de celles et ceux qui bénéficient de l'aide d'urgence annuelle du CROUS**, à 10 €/mois.

Accélérer la transition énergétique pour réduire nos émissions

La transition énergétique, c'est bon pour la qualité de l'air, pour l'emploi local et pour le porte-monnaie !

- Nous renforcerons l'aide aux ménages pour la **renovation énergétique de leur logement**. Le dispositif ECORENOV sera amplifié afin de permettre la rénovation de 10 000 logements par an.

- Nous accélérerons sur la Prime Air Bois afin que davantage de ménages y aient accès. Cette aide de 1 000 € pour tous les ménages, portée à 2 000 € pour les plus modestes, a pour but d'encourager le **remplacement des cheminées anciennes générations à foyer ouvert ou vieux poêles à bois** par des appareils labellisés "flamme verte" plus performants, moins polluants, et qui permettent de faire des économies d'énergie et financières à court terme.

- Nous mettrons en œuvre **l'isolation massive des bâtiments publics** via des matériaux biosourcés pour en faire des équipements à énergie passive, voire positive, avec notamment des toitures végétalisées ou encore des panneaux photovoltaïques.

- Les entreprises de la Métropole de Lyon ne seront pas en reste avec le dispositif Lyon Eco Énergie valorisé, permettant **aux PME et TPE d'être accompagnées gratuitement pour réduire leurs consommations d'énergie**.

- Nous renforcerons la Prime Eco-Chaleur qui apporte **une aide aux entreprises, bailleurs, associations, collectivités pour investir dans des systèmes de chauffage renouvelables et bas-carbone** (géothermie, panneaux solaires thermiques etc) jusqu'à 70 % pour les études et 40 % pour les travaux.

La pollution de l'air est bien une urgence environnementale et de santé publique, qui impacte tous les pans de notre vie quotidienne et exige un changement systémique de nos pratiques. Ce changement de paradigme, nous l'impulsons dès à présent à l'échelle de la métropole lyonnaise, comme d'autres le font ailleurs, à Bordeaux, Marseille, Strasbourg, Poitiers ou Besançon.

Mais ce défi ne pourra être relevé par les seules Métropoles et communautés d'agglomération car sans les Régions, pas de TER du quotidien, sans l'Etat ni l'Union Européenne, pas d'inflexion subséquente de la politique agricole ni de bifurcation de nos modèles économiques. Cette direction que nous devons prendre collectivement, la Convention Citoyenne pour le Climat en a tracé le chemin. A nous d'en être à la hauteur.

► **Retrouvez-nous !**

► **Facebook** : @ecologgrandlyon

► **Twitter** : @lesecologistesgrandlyon

► **Instagram** : @lesecologistesgrandlyon

ENSEMBLE, changeons les règles

Grande collecte de protections périodiques

Parce que 2 millions de femmes n'ont pas les moyens d'acheter des tampons ou serviettes pendant leurs règles, la Métropole de Lyon s'associe à Règles élémentaires pour organiser une collecte sur son territoire.



Du 8 mars au 28 mai 2021

Retrouvez toutes les informations
et les points de collecte
sur grandlyon.com

GRANDLYON
la métropole

 **REGLES
ELEMENTAIRES**

Ne pas se servir dans les boîtes.

La redistribution des dons
est assurée par des professionnels.